

Arnaud VIALA

Député de l'Aveyron

Maire de Vezins-de-Lévézou



AV/ TU/27/271016

jeudi 17 novembre 2016,

Monsieur,

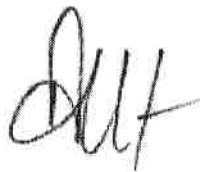
J'ai bien reçu votre courrier concernant votre inquiétude ainsi que celle de nombreux usagers de la route concernant le plan de financement de nouveaux radars pour 2017.

J'ai alerté Monsieur B. CAZENEUVE de ce problème via un courrier et une Question écrite il y a plusieurs mois sur la mise en service de radars nouvelle génération. Ce dernier m'a envoyé une réponse que vous trouverez jointe à ce courrier.

Je serai très vigilant sur ce sujet lors des discussions et je voterai naturellement l'amendement de Monsieur le Député F. MARLIN.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Arnaud VIALA





14ème législature

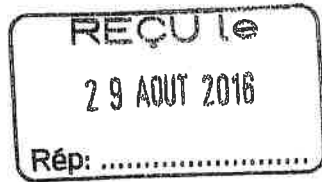
Question N° : 94570	De M. Arnaud Viala (Les Républicains - Aveyron)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse > radars	Analyse > radars embarqués, perspectives.
Question publiée au JO le : 29/03/2016		

Texte de la question

M. Arnaud Viala alerte M. le ministre de l'intérieur sur les radars invisibles. Ces nouveaux systèmes de radars embarqués dans des voitures banalisées vont permettre de verbaliser de nombreux conducteurs sans que ceux-ci ne s'en aperçoivent. Ces radars engendrent un mécontentement et même une exaspération croissante de la part des Français. Ces derniers se sentent constamment surveillés et réprimés. Il lui demande si ce dispositif a encore une visée préventive voire pédagogique ou s'il s'agit juste d'un système répressif pour instaurer un climat de peur sur les routes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre



Paris, le **24 AOUT 2016**

Réf. : 16-020320-D / BDC-CE / AA
V/Réf. : AV/TU/321/2103116

Monsieur le Député-Maire,

Vous aviez appelé mon attention sur l'inquiétude que suscitent les radars mobiles de nouvelle génération ; les « voitures-radar » étant banalisées et relevant de façon discrète les infractions, vos concitoyens ont l'impression que la dimension répressive du contrôle routier l'a emporté sur la prévention.

Le dispositif est fondé sur la dissuasion. Comme en d'autres domaines, il s'adresse en priorité à ceux qui menacent la sécurité de l'ensemble des usagers. Une minorité de conducteurs persiste délibérément à s'affranchir des règles relatives aux vitesses excessives. On constate depuis peu qu'ils contournent les axes principaux et investissent le réseau secondaire où la densité des contrôles est moindre. Or, il s'agit de routes que la population emprunte régulièrement près de son domicile.

Un sondage réalisé en 2016 par l'association Axa Prévention a montré que ces comportements dangereux émergent. Désormais, sur une route secondaire bidirectionnelle limitée à 90 km/h, c'est un conducteur sur quatre qui roule à 120 km/h ou plus. En conséquence, parmi un échantillon représentatif de 1543 automobilistes, 41 % des sondés s'y sentent en insécurité, et ils nomment comme cause première le comportement des autres usagers.

.../...

*Monsieur Arnaud VIALA
Député de l'Aveyron
Maire de Vezins-de-Lévézou
Président de la Communauté de communes
de Lévézou Pareloup
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP*



Si la situation perdure, de larges portions se mueront en zones d'insécurité. Pour faire reculer le sentiment d'impunité, il faut rétablir dans l'esprit des contrevenants qu'un contrôle radar est possible en tous lieux, ainsi qu'une sanction en cas de manquement. La présence probable d'un véhicule banalisé appelle à la vigilance, comme au respect constant des règles. Une voiture radar ne vise donc pas à intimider la très grande majorité de nos concitoyens mais au contraire à les protéger et à les rassurer dans leurs déplacements quotidiens.

Je souhaite que ces éléments vous permettent de convaincre du bienfondé de la politique de sécurité routière. Les différents gouvernements l'ont conduite avec la même constance et la même détermination pour sécuriser nos routes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bernard CAZENEUVE